

# Aires d'études

Version du 1<sup>er</sup> octobre 2014

L'évaluation du projet porte sur des effets divers. Il est donc utile de considérer différentes aires d'études adaptées aux différents effets, en tenant compte de :

- la nature du projet envisagé et l'importance des travaux projetés ;
- l'ensemble des composantes et fonctionnalités du projet telles que, par exemple, les dessertes, accès, carrefours, gares, aires de maintenance, déviations de cours d'eau,... ;
- le périmètre sur lequel l'option de référence, les options de projet envisagées ainsi que leurs différentes variantes peuvent produire l'effet étudié.

On peut, schématiquement, définir plusieurs niveaux d'échelle des aires d'études :

- des périmètres restreints où sont observés les effets directs du projet ;
- des périmètres élargis où peuvent être observés des effets indirects du projet
- des périmètres où jouent les déterminants de la demande de transports.

L'aire d'étude (ou les aires d'études en fonction des effets) couvre un périmètre qui est intermédiaire entre le périmètre de l'option de référence et des options de projet d'une part, et le périmètre du scénario de référence d'autre part. En effet, certains paramètres du scénario de référence renvoient à des questions de cadrage macro-économique allant bien au-delà de l'aire d'étude.

Par ailleurs, dans le cadre d'une analyse de risque faisant varier les hypothèses du scénario de référence. Il est possible d'être amené à modifier l'aire d'étude en même temps que l'on réalise un test de sensibilité.

Le tableau ci-dessous illustre les principaux éléments pour déterminer une aire d'étude adaptée sur certains types de projet et certaines thématiques.

Type de projet	Thématique	Exemples d'aires d'études restreintes	Exemples d'aires d'études élargies
Nouvelle route à péage	Trafic	<ul style="list-style-type: none"><li>- nouvelle voie</li><li>- routes gratuites alternatives</li><li>- accès locaux</li><li>- voies impactées par une modification significative de trafic</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- ligne du réseau ferré en concurrence modale avec la route</li><li>- autre route à péage éloignée mais constituant une alternative pour le grand transit</li></ul>
Ligne ferroviaire à grand vitesse (LGV)	Accès aux biens et services	<ul style="list-style-type: none"><li>- Territoires à proximité de la nouvelle ligne et des gares (nouvelles et existantes desservies par la nouvelle ligne)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lignes existantes susceptibles d'être affectées par des modifications de circulations (fer, mode aérien)</li><li>- Réseau national ou international dont la nouvelle ligne constitue un maillon</li><li>- Territoires autour des nouvelles gares</li></ul>
Plateforme multimodale fret	Cohérence territoriale	<ul style="list-style-type: none"><li>- Environnement immédiat (riverains, accès à la plateforme)</li><li>- Entreprises locales pouvant bénéficier de cette plateforme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Positionnement par rapport au réseau européen des plateformes, par rapport aux itinéraires de transit des flux de marchandises</li></ul>

Projet de route	Bruit et air	- émission et propagation du bruit - émission et propagation des polluants atmosphériques	- toute autre portion du réseau routier dont le trafic va varier significativement (à la hausse comme à la baisse) entre l'option de référence et l'option de projet
	Eau superficielle	- les points de rejets et les cours d'eau impactés directement ou indirectement	- l'ensemble des bassins versants
Projet de transports en commun urbain (TCU)	Équité sociale	- tous les quartiers politiques de la ville desservis par le TCSP	- les quartiers politique de la ville qui pourront se rabattre sur le TCSP et bénéficieront d'une meilleure accessibilité aux aménités - territoires d'origine des usagers des parcs relais créés le long du TCSP
Projet fluvial	Biodiversité	- Lit mineur du cours d'eau et continuités écologiques	- Ensemble des bassins versants impactés
Projet portuaire	Potentiel économique	- la ville-port	- l'hinterland du port - rangée portuaire - avant-pays marin

A noter en particulier que, pour les éléments relatifs au trafic ou à l'accessibilité des biens et services, l'aire d'étude comprend a priori les origines-destinations impactées par le projet. Cette aire d'étude peut donc dépasser très largement le périmètre géographique strictement lié à l'infrastructure ou au service évalué.

Le caractère transfrontalier du projet ou du programme dans lequel il s'inscrit doit également se refléter dans la définition des aires d'étude.

En particulier, les projets à forte dimension fret (autoroutes ferroviaires, autoroutes de la mer, plates-formes logistiques) conduisent à s'intéresser à des aires d'études suffisamment larges pour tenir compte des origines et destinations des trafics alimentant le service étudié.